AuditionSolidarité s'occupe des oreilles des plus démunis et c'est gratuit !

LES
RDV Solidaires
C'EST QUOI
?

C'est appareiller des personnes sourdes et malentendantes démunies sans couverture sociale ou AME (Aide Médicale d'Etat)...

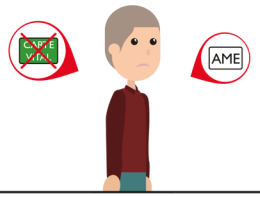

... dans des centres auditifs Solidaires partout en France, dans les villes de moins de 400 000 habitants.

COMMENT PRENDRE UN
RDV Solidaire
?

Un acteur social identifie une personne démunie présentant un problème d'audition

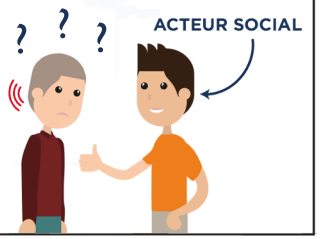

Identifier un malentendant :
Se rapproche pour entendre
N'entend pas les bons mots
Fait répéter
Parle fort...

et l'accompagne pour prendre un rendez-vous chez un médecin ORL.

Une fois l'ordonnance du médecin ORL en poche, l'acteur social contacte, par e-mail ou par téléphone, nos responsables des RDV Solidaires :

MARION
ou MARINE

marion@auditionsolidarite.org
marine@auditionsolidarite.org

C'est Marion ou Marine qui prend contact avec l'audioprothésiste pour fixer un «RDV Solidaire».

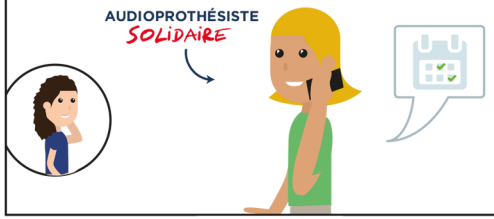

La personne démunie se rend; accompagnée de l'acteur social si besoin; au RDV Solidaire chez l'audioprothésiste.

L'audioprothésiste proposera un suivi à la personne appareillée

TOUT EST GRATUIT

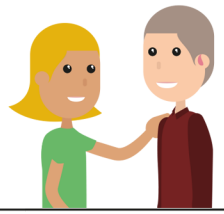

Redonnons à encore plus de personnes démunies la possibilité de mieux entendre.

- Contact -

Marion Ormancey - 06 72 83 79 55
marion@auditionsolidarite.org

Marine Quennesson - 06 75 96 01 18
marine@auditionsolidarite.org

www.auditionsolidarite.org